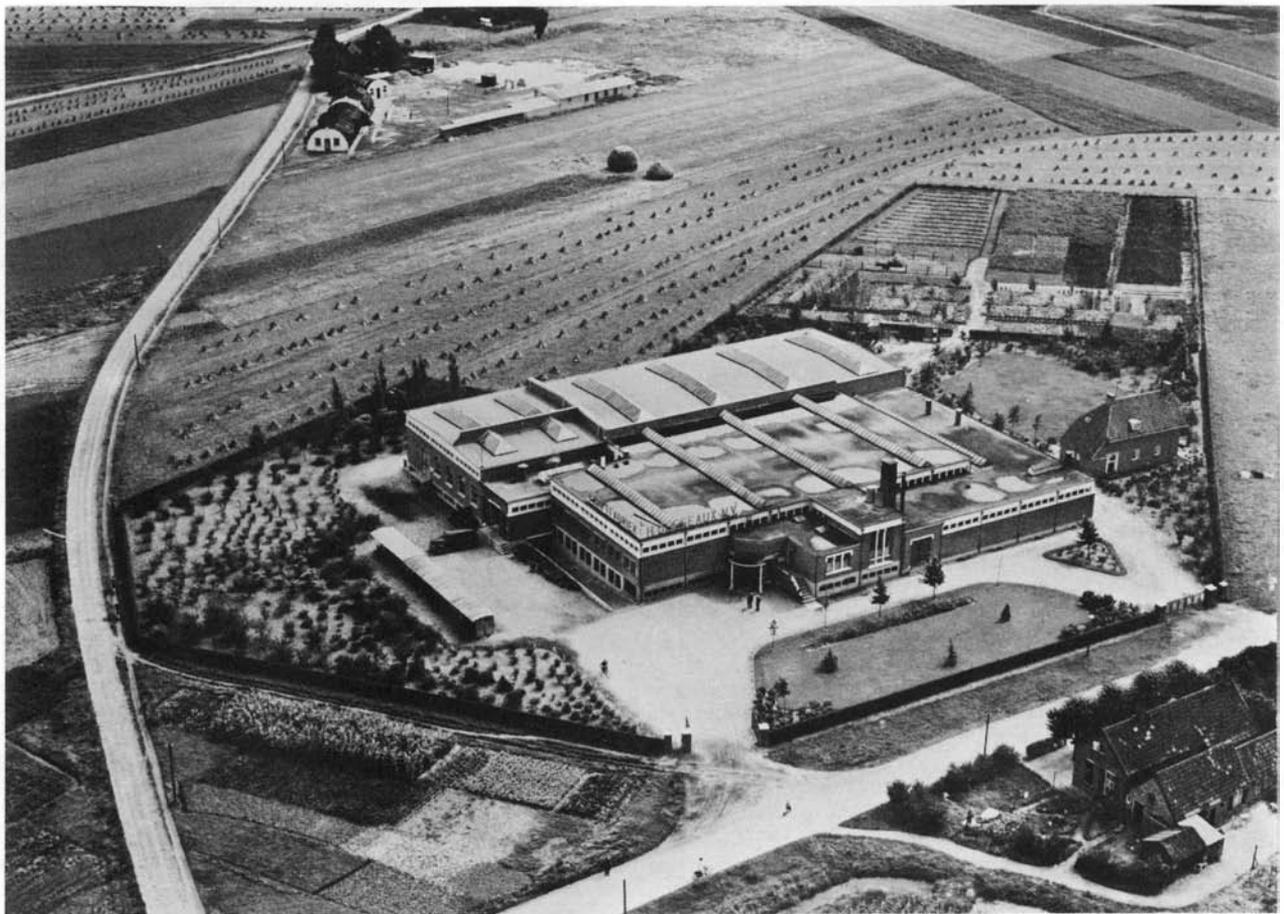


INDUSTRIE ET

par J. FOURQUIER

Fabrique de tapis DESSEAUX (Hollande) doc. Ambassade des Pays-Bas - Deriel photo



Avant d'aborder le problème de relation entre l'industrie et le paysage rural, il semble nécessaire de faire une approche, même très succincte, du problème de l'implantation des industries en milieu rural.

Quelles sont les industries qui s'implantent dans des communes rurales ? Quelle est leur importance ? leur rythme de croissance ? Quelles sont leurs motivations et leurs problèmes ?

Le pays tout entier est marqué par des effets d'une urbanisation et d'une industrialisation. La France rurale ne reste pas à l'écart de ce mouvement.

En effet, si on examine les résultats de différentes études menées ces dernières années (1), on s'aperçoit que l'impact de l'industrie en milieu rural est important ; il en est de même pour son évolution.

En milieu rural en 1966, 15 % du nombre total des salariés de l'industrie française (900 000 personnes) travaillaient dans des communes rurales et ceci essentiellement dans des établissements de moins de 50 salariés (77 %).

Les types d'industries dominantes en milieu rural étaient :

- production des métaux
- bois et ameublement

- céramiques et matériaux de construction
- industries agricoles et alimentaires
- industries du cuir.

Même si l'évolution des établissements industriels a été moins sensible en milieu rural que dans la France entière, l'impact de cette évolution reste important (7 % du nombre des établissements pour la France rurale et 9 % pour la France entière — respectivement 6 et 12 % pour le nombre des salariés, ceci toujours en 1962 et 1966).

Les branches qui connaissent le développement le plus marqué sont le bâtiment et les travaux publics, le pétrole et le carburant, les industries du bois et les industries mécaniques.

Après ces quelques chiffres, qui loin d'être très optimistes permettent de constater une certaine importance de l'industrie dans la France rurale, on peut se demander quelles sont les motivations des industriels qui s'implantent en milieu rural.

Une étude sur les possibilités d'implantation industrielle en milieu rural a essayé d'analyser les conditions requises par l'industrie et les conditions offertes par le milieu

PAYSAGE RURAL

d'accueil et de dégager les conditions spécifiques d'implantation d'un certain nombre d'activités industrielles.

A côté des avantages évoqués, comme par exemple les prix du terrain faibles, les surfaces disponibles importantes ou la disponibilité d'une main-d'œuvre stable, on note également l'ACCUEIL DES INDUSTRIES INTERDITES EN VILLES A CAUSE DE LEURS NUISANCES.

La campagne semble donc être ressentie par certains Industriels comme un « no man's land » une TERRE A POLLUER, un réceptacle destiné à absorber les déchets de différentes natures... Un changement d'attitude de certains industriels quant à la liberté de polluer le milieu d'accueil serait donc nécessaire si l'on veut protéger le milieu rural.

Les effets d'une industrialisation comme ceux d'une urbanisation s'inscrivent sur le sol. Même si statistiquement, l'industrie en milieu rural n'est pas aussi importante qu'en milieu urbain, ses effets sur le plan du paysage sont souvent plus néfastes, car elles s'inscrivent dans des sites généralement ouverts !

L'industrie, comme toute occupation du sol, marque le paysage, le modifie, peut le défigurer dans certains cas. Elle marque le paysage sur le PLAN VISUEL, architectural et également, souvent, elle modifie l'ENVIRONNEMENT BIOLOGIQUE, en le POLLUANT.

On peut donc parler, à la fois, d'une pollution visuelle et d'une pollution biologique.

Il semblerait, pour ce qui est de la pollution visuelle, que nombreux sont les industriels qui, soucieux de leur image de marque, font des efforts sur le plan de la qualité architecturale de leur usine. Les exemples des usines, pas seulement fonctionnelles mais aussi intéressantes en tant qu'objets architecturaux ne sont pas introuvables.

Il faut constater également que dans le système actuel des aides et subventions de l'Etat, les facteurs esthétiques ne sont pas pris en charge.

Nous touchons là le problème du SURCOUT qui, dans beaucoup de cas de l'amélioration de la qualité architecturale, est évident.

Le problème de l'élimination des déchets industriels reste dans la plupart des cas mal résolu sinon pas résolu du tout.

C'est sur ce problème de la non-maitrise du phénomène d'élimination des déchets que la commission « industrie et paysage rural » a beaucoup insisté (2). Elle a également attiré l'attention sur la pluralité des problèmes résultant des échelles différentes et des situations très diverses des communes rurales.

Les problèmes ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit d'un atelier de menuiserie, d'un hangar agricole, d'une porcherie, d'une usine alimentaire... Les nuisances résultant de ces différents types d'industries ne sont pas les mêmes et une connaissance, détaillée et la plus exhaustive possible, serait indispensable, cette connaissance per-

mettant de fléchir ou d'orienter dans certains cas l'implantation des usines.

Face à cette situation que l'on peut, dans l'ensemble, juger assez négative on peut esquisser quelques propositions d'actions :

— définition des zones « sensibles » soit du point de vue de la qualité du paysage, soit de la poussée d'une urbanisation, soit de l'intensité des aménagements prévus. Dans ces zones, une attention et un effort particulier seraient à faire, au moins dans la phase initiale ;

— révision du système d'aides et de subventions pour y intégrer les CRITERES ESTHETIQUES ; les responsables de l'administration, chargés d'examiner les projets doivent tenir compte beaucoup plus de la qualité architecturale ;

— sur le plan de l'amélioration de la qualité des réalisations l'instauration d'un système d'ASSISTANCE ARCHITECTURALE auprès des maires et des collectivités locales ;

— Les ACTIONS D'INFORMATION ET DE VULGARISATION AUPRES DES INDUSTRIELS, des fabricants des matériaux de constructions pré-fabriquées ou des bâtiments types.

Pour les bâtiments agricoles en particulier, une action d'information auprès des maires (documents de vulgarisation, petits manuels de conseil, plaquettes, dépliants...)

— enfin des solutions de rattrapage et de camouflage — comme des PLANTATIONS DE RIDEAUX D'ARBRES, des haies, le traitement des façades, peinture des toits...

Evidemment, ces quelques propositions n'ont pas l'ambition de résoudre toutes les difficultés surtout face à la complexité de l'acte de bâtir. En effet dans le processus de création d'un bâtiment, même s'il s'agit d'un bâtiment simple, comme par exemple un hangar agricole; les intervenants sont très nombreux en commençant par celui qui veut réaliser le bâtiment, en passant par l'auteur du projet, le maire qui donne son avis sur le permis de construire, l'administration qui instruit le dossier, les fabricants de matériaux qui veulent écouler leurs stocks... Il s'agit donc d'une responsabilité collective et souvent « diluée » et c'est là que se situe la principale difficulté de l'action puisqu'il faut agir sur l'ensemble des « acteurs » dont les intérêts restent souvent contradictoires...

J. FOURQUIER Architecte - Urbaniste

(2) N.B. Cet article est le résultat des travaux de la commission « Industrie et paysage rural » dont M^{me} Fourquier a été le rapporteur et d'un certain nombre de réflexions personnelles.

(1) Etude de l'industrialisation en milieu rural du CERU (1971). Etude sur les possibilités d'implantations industrielles en milieu rural par le bureau d'études LEPETIT (1967).